

Votants : 68

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 14 juin 2022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 20 juin 2022

### ASSEMBLÉES, AFFAIRES JURIDIQUES - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - BILAN DES TRAVAUX 2021

#### Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sophie BOUTRIT, Yamina BOUDAHMANI à Gérard LEFEVRE, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Noémie FERREIRA à Mélina TACHE, Marcel MOINARD à Thierry DEVAUTOUR, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

#### Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Rose-Marie NIETO, Richard PAILLOUX, Valérie VOLLAND.

#### Titulaires absents excusés :

Claude BOISSON, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, Guillaume JUIN, Corinne RIVET BONNEAU.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 20 JUIN 2022**

#### **ASSEMBLÉES, AFFAIRES JURIDIQUES - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - BILAN DES TRAVAUX 2021**

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les délibérations des 17 juillet 2020 et 16 mai 2022 par lesquelles le Conseil d'Agglomération a fixé la composition de la CCSPL,

Vu l'arrêté en date du 27 janvier 2021 par lequel le Président a nommé Monsieur Thierry DEVAUTOUR président de la CCSPL,

L'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que « le président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) présente à son assemblée délibérante ou à un organe délibérant, avant le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente. »

Le périmètre d'intervention de la CCSPL concerne l'ensemble des services publics confiés par la collectivité à un tiers par convention de délégation de service public ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

La CCSPL est dotée de deux missions principales :

1/ Examiner les documents annuels que sont :

- Les rapports établis par les délégataires de service public ;
- Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement ;
- Le bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ;
- Le Rapport établi par le titulaire d'un marché de partenariat.

2/ Emettre un avis sur :

- Tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante se prononce ;
- Tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie ;
- Tout projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant ne se prononce ;
- Tout projet de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement, avant la décision d'y engager le service.

Durant l'année 2021, la commission s'est réunie :

- le 21 janvier afin de recueillir son avis sur le mode de gestion de la compétence eau potable sur les secteurs SEV / SEVC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- et le 13 septembre pour examiner les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil d'Agglomération des séances des 29 juin, 27 septembre et 15 novembre 2021, soit :
  1. Rapport annuel 2020 du service Tourisme,
  2. Rapport annuel de l'exercice 2020 du délégataire du service public des transports urbains,
  3. Rapport annuel 2020 du service photovoltaïque – régie énergies renouvelables,
  4. Rapports annuels 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement,
  5. Rapports annuels 2020 sur le prix et la qualité des services de production et de distribution d'eau de la CAN :
    - 5.1. Rapport annuel de la régie du Service des Eaux du Vivier (SEV),
    - 5.2. Rapports annuels production et distribution du Service des Eaux de la Vallée de la Courance (SEVC),
    - 5.3. Rapports annuels production et distribution du délégataire du secteur SEVC (SAUR)
  6. Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.

Tous ont reçu un avis favorable.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Prend acte des travaux menés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux au cours de l'année 2021.

**Thierry DEVAUTOUR**

**Vice-Président Délégué**